

L'UNIVERSITE D'AUVERGNE, UNIVERSITE PIONNIERE DE LA DEVOLUTION : PREMIERE UNIVERSITE PROPRIETAIRE DE SES MURS

Parmi les 3 universités candidates les plus avancées, avec Toulouse I et Poitiers, l'université d'Auvergne est la première à se voir transférer son patrimoine immobilier.



Valoriser le patrimoine existant : Gergovia

UN EFFORT SANS PRECEDENT EN FAVEUR DE L'IMMOBILIER UNIVERSITAIRE DE CLERMONT 1

L'Université d'Auvergne a bénéficié **depuis 2007** d'un effort sans précédent **de plus de 15.5 M€**, auxquels s'ajoutent **13M€ au titre du CPER 2007-2013**, afin de financer la fin des travaux de mise en sécurité et l'accessibilité de ses locaux. L'achèvement de la mise en sécurité des locaux est un préalable au transfert de l'immobilier.

Rappel de l'article 32 de la loi sur l'autonomie des universités du 10 août 2007

« L'Etat peut transférer aux établissements publics à caractère scientifique, culturel et professionnel qui en font la demande la pleine propriété des biens mobiliers et immobiliers appartenant à l'Etat qui leur sont affectés ou sont mis à leur disposition. Ce transfert s'effectue à titre gratuit. Il s'accompagne, le cas échéant, d'une convention visant à la mise en sécurité du patrimoine, après expertise contradictoire. »

L'Etat transfère aux universités la propriété des immeubles et des terrains qui lui appartiennent, ainsi que la responsabilité de planifier et de financer tous les projets immobiliers.

UNE DOTATION FINANCIERE DE 6,1 M€ PAR AN

En plus de cet effort ponctuel, dans le cadre de la dévolution du patrimoine, l'Université d'Auvergne se voit attribuer, en plus de ses moyens de fonctionnement, **une dotation financière de 6,1 M€ par an** pour la réalisation de ses projets immobiliers. Elle permettra d'assurer le gros entretien et le renouvellement du patrimoine transféré.

Ce type de financement va permettre de **prendre en compte l'activité de l'établissement** et non des surfaces. Ainsi :

- Il **retrace le mieux les besoins** des établissements;
- Il est **transparent et équitable** (montant forfaitaire à chaque établissement);
- Il est **conforme à l'autonomie** des établissements;
- Il est **responsabilisant**.

6 SITES RESTRUCTURES GRACE A LA DEVOLUTION

SITE	SURFACE	PRINCIPES DIRECTEURS DE LA POLITIQUE IMMOBILIERE, PAR SECTEUR
Présidence	1962 m ²	Clermont centre <ul style="list-style-type: none"> ▪ Dynamique de « Quartier latin » avec concentration d'équipements dédiés à la formation et à l'enseignement supérieur ▪ Rattraper un déficit de surfaces au travers de la réaffectation de l'ex-bâtiment dédié à l'odontologie ▪ S'adapter aux évolutions de l'Université d'Auvergne : écoles universitaires, nouvelles fonctions supports, centraliser la vie sociale et les services aux étudiants
Côte Blatin et extension	537 m ²	
Dolet	448 m ²	
Gergovia	11 380 m ²	
Rotonde	15 500 m ²	
CERDI	2420 m ²	
Jaude (ex-odontologie)	5675 m ²	
Médecine-Pharmacie	44 292 m ²	Henri Dunant <ul style="list-style-type: none"> ▪ Poursuite de la dynamique en cours avec les projets 1^{ère} tranche et opération campus (Campus prometteur) ▪ Aménagements extérieurs : cadre de campus, lisibilité et intégration avec le Centre hospitalo-universitaire
Centre de Recherche en Nutrition Humaine	1 270 m ²	
3C	4 066 m ²	
Centre de recherche bioclinique	5600 m ²	
IUT Cézeaux	21796 m ²	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Mettre à niveau techniquement le patrimoine en rationalisant et optimisant l'usage des locaux ▪ Réflexion sur l'utilisation du foncier et les synergies à développer au sein du campus des Cézeaux
IUT Aurillac	5 135 m ²	
IUT Le Puy	6 759 m ²	Campus hors Clermont <ul style="list-style-type: none"> ▪ Conforter la politique de campus en maintenant et en améliorant la fonctionnalité des implantations et en saisissant les opportunités immobilières pour le développement de projets pédagogiques et/ou de recherche ; ▪ Développer, en partenariat avec les collectivités locales, les notions de campus et de services associés à destination de l'ensemble des usagers de ces sites.
Odontologie (NHE)		

PRESENTATION DES PROJETS IMMOBILIERS DE L'UNIVERSITE D'Auvergne

La dévolution du patrimoine permet à l'Université d'Auvergne d'accélérer la mise en œuvre de ses projets immobiliers puisqu'elle n'aura plus à requérir l'autorisation de l'Etat pour chaque projet, ni à attendre la validation par l'administration du projet à chacune des étapes (dossier préalable, études simplifiées, études détaillées, marché de travaux). De plus, la dévolution donne les moyens à l'université d'Auvergne de restructurer ses sites de façon plus efficace et cohérente, tout en améliorant les services aux étudiants : orientation, accueil, espaces en libre accès, associations, ... et en améliorant la qualité de la vie de campus : espaces de convivialité intérieurs comme extérieurs. Les 3 sites principaux (Clermont Centre, Henri Dunant et Cézeaux) sont reliés directement par le tramway.

Clermont Centre



Centre-ville de Clermont

L'université dispose de 38 000 m² en plein centre ville de Clermont, avec notamment la Présidence, et les enseignements et la recherche pour le droit et l'économie.



Bâtiment Jaude

La faculté d'odontologie dispose également d'un bâtiment dans le centre ville, le bâtiment Jaude, de 5 700 m², mais la construction d'un bâtiment au nord de la ville sur le site du nouvel hôpital d'Estaing permettra de libérer ces locaux en 2014. Ce nouveau bâtiment accueillera l'école universitaire management, les activités de recherche en management, des services centraux, ainsi que des espaces de services et de vie sociale sur plus de 1 000 m² : cafétéria, salles libre-accès, locaux de convivialité, associations, salles de réunions.

Une partie des bâtiments sera mise à disposition pour la présidence et l'administration du PRES *Clermont Université*.

La réutilisation du bâtiment Jaude permettra de réorganiser complètement les sites du centre ville de façon cohérente avec des espaces de vie étudiante, la Présidence et l'administration (regrouper des services éclatés et des directions sans locaux, ce qui nuit à la fonctionnalité de l'ensemble dans des bâtiments peu adaptés et contraints), et les enseignements et la recherche pour le droit et l'économie.

Grâce aux crédits accordés par l'Etat, l'Université va pouvoir recentrer un pôle de droit et sciences économique dans le bâtiment Gergovia, qui comprend 5 amphithéâtres dont 2 plus grands que l'université vient de refaire à neuf qui font respectivement 420 places et 163 places.

L'université va pouvoir utiliser ces amphis et l'emplacement très central de ce bâtiment pour diversifier son activité et l'ouvrir sur la ville avec des colloques, des conférences, ... dont la location donnera de nouvelles ressources à l'université.

Site Henri Dunant



Dunant

Il s'agit du site santé avec 55 000 m². Ce site sera réhabilité grâce aux crédits de l'opération campus prometteur que l'Etat accorde à Clermont 1 (30 M€). Le but serait de rééquilibrer les surfaces entre enseignement et recherche, considérant que l'effectif d'étudiant a augmenté plus vite que les effectifs de recherche, et ainsi de créer plus de surfaces pour l'enseignement, la vie sociale, et les bibliothèques.



Réhabilitation au cœur des campus à Dunant : centre de recherche bio-clinique

L'objet de la restructuration est aussi d'aménager les espaces extérieurs du campus pour créer un cadre de vie de campus. La création d'espaces d'enseignement mutualisés avec l'université Clermont 2 est également en cours de réflexion sur ce site.

Nouvelle UFR d'odontologie sur le site du nouvel hôpital d'Estaing

Le projet inscrit au CPER 2007-2013 et dont les travaux commencent en 2011 (24 M€ dont 13 M€ de part Etat) au nord de la ville sur le site du nouvel hôpital d'Estaing, pour une création de surface de 9 900 m².

IUT des Cézeaux



IUT des Cézeaux

Il s'agit de réhabiliter cet ensemble de 23 000 m² vétuste qui comprend des préfabriqués, sur un site présentant des fortes capacités constructives.

L'opération immobilière comprendra aussi des aménagements extérieurs notamment au niveau du parvis d'entrée pour améliorer la vie de campus. Le site comprend aussi des réserves foncières à valoriser pour un développement futur de l'université.



Exploitation des réserves : IUT/ Les Cézeaux

La dévolution du patrimoine amènera l'université à mettre en place des mutualisations avec ses voisins sur le campus des Cézeaux : Université Clermont 2 et CEMAGREF.

IUT d'Aurillac et du Puy-en-Velay

Ces sites présentent un patrimoine de qualité et proposent des formations attractives.

A Aurillac, il s'agit notamment d'améliorer la qualité de la vie de campus, avec un traitement des espaces extérieurs. L'Université s'attachera à développer l'offre de formation en partenariat avec le Conseil Général.

Pour le Puy-en-Velay, l'université souhaite en particulier mettre en place un projet de Maison de l'image pour accueillir des activités de recherche, d'incubation, et de nouvelles formations.

Répartition des sites de l'université d'Auvergne

